

Résultats semestriels 2021-2022

- **Chiffre d'affaires de 4,0 M€ en progression de 3%**
- **Prises de commandes de 6,3 M€ sur le semestre, en hausse de 38%**
- **Amélioration de 7% de la marge brute**
- **Résultats stables intégrant des investissements dans la croissance future**
- **Trésorerie disponible de 12,1 M€ au 31 décembre 2021**
- **Confiance réitérée dans la trajectoire de croissance rentable**

La société Agripower France (« Agripower » ou la « Société »), acteur de la transition énergétique et intégrateur de solutions de méthanisation, annonce aujourd'hui ses résultats pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2021-2022 clos le 31 décembre 2021.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Agripower France, réuni le 6 avril 2022. Le rapport financier semestriel, incluant les comptes au 31 décembre 2021, sera disponible le 8 avril 2022 dans la rubrique « Documents financiers » sur le site internet de la Société www.agripower-france.com.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2021-2022

<i>En milliers d'euros</i>	1^{er} sem. 2021-2022 <i>6 mois</i>	1^{er} sem. 2020-2021 <i>6 mois</i>
Chiffre d'affaires	3 972	3 851
<i>Évolution du CA</i>	3%	
Marge brute sur coûts directs¹	963	900
<i>Taux de marge brute</i>	24,2%	23,3%
Résultat d'exploitation	-66	118
Résultat financier	-12	-19
Résultat courant avant impôt	-78	99
Résultat exceptionnel	-	-
IS ²	166	-
Résultat net	88	99

Les comptes semestriels au 31 décembre 2021 n'ont pas fait l'objet d'un examen limité par le commissaire aux comptes

¹ Chiffre d'affaires minoré des charges directement imputables à la réalisation des chantiers

² Crédit d'Impôt Innovation au 1^{er} semestre 2021/2022 d'un montant de 166 k€

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE : 4,0 M€

Sur les six premiers mois de l'exercice, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 4,0 M€, en progression de 3% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2020-2021. L'activité de méthanisation individuelle³ est moins contributive sur la période, avec 7 unités livrées (9 au S1 2020-2021) et 2 en cours d'installation. Ce ralentissement dans le rythme d'installation s'explique notamment par la transition vers un modèle d'intégrateur « ensemblier » et l'élargissement à de nouveaux fournisseurs de composants. En revanche, la Société enregistre, au 1^{er} semestre 2021-2022, un net rebond de l'activité de méthanisation collective avec une unité mise en service et une autre en cours d'installation, générant un chiffre d'affaires de 2,0 M€, en progression de 58% par rapport à la même période l'an dernier.

Avec le développement du parc installé (77 unités au 31 décembre 2021), le chiffre d'affaires des services associés (consommables, maintenance, SAV) progresse de 59% pour atteindre 0,4 M€ sur le 1^{er} semestre de l'exercice. Ces revenus récurrents ont vocation à progresser à l'avenir, portés par la structuration de ces offres et une démarche commerciale proactive.

Au 31 décembre 2021 et après la revue des contrats signés⁴, sur les 92 projets actifs, 26 unités de méthanisation sont en cours d'installation (dont 20 unités individuelles et 6 unités collectives) et 66 unités sont dans la phase d'étude/ingénierie.

TAUX DE MARGE BRUTE EN HAUSSE D'UN POINT À 24,2%

Sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2021-2022, Agripower a généré une marge brute sur coûts directs de 963 k€, soit 24,2% du chiffre d'affaires (contre 23,3 % sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2020-2021). La progression du taux de marge s'explique principalement par un plus grand volume de projets signés sur la période, notamment en méthanisation individuelle.

Les charges de personnel progressent significativement avec le renforcement des équipes administratives, techniques et commerciales (passage de 12 à 16 collaborateurs depuis janvier 2021) qui ont permis d'accroître les efforts commerciaux et d'accompagner la croissance planifiée dans la réalisation des projets de la Société. Les autres charges externes d'exploitation progressent de 3%, soit une croissance comparable à celle du chiffre d'affaires sur la période.

Avec ces investissements de croissance, Agripower génère un résultat opérationnel légèrement négatif de - 66 k€ sur le 1^{er} semestre 2021-2022, contre 118 k€ pour la même période de l'exercice précédent.

Sur le semestre, Agripower a bénéficié d'un Crédit d'Impôt Innovation (CII) de 166 k€, relatif à l'investissement de R&D (coûts salariaux) inhérent au développement du nouveau procédé de méthanisation par voie sèche. Après prise en compte du CII, le résultat net reste bénéficiaire sur le 1^{er} semestre 2021-2022 et s'établit à 88 k€.

STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE AVEC 12,1 M€ DE TRÉSORERIE DISPONIBLE

Au 31 décembre 2021, les capitaux propres s'élèvent à 13,8 M€ et la trésorerie disponible s'établit à 12,1 M€. Sur le semestre, Agripower a remboursé le prêt garanti par l'Etat (PGE) de 1,5 M€ obtenu en 2020 et poursuivi le remboursement des emprunts obligataires, ce qui porte l'endettement financier à 0,4 M€ en fin de période.

Avec une trésorerie nette de 11,7 M€ au 31 décembre 2021, la Société dispose d'une assise financière solide pour poursuivre sa stratégie de développement et saisir les éventuelles opportunités de marché.

³ La méthanisation individuelle désigne les solutions par voie liquide (>50kWe) et par voie sèche (<80kWe)

⁴ Cette revue consiste à déterminer, parmi les contrats signés, ceux qui sont considérés comme actifs et ceux considérés comme non actifs. Sur le 1^{er} semestre de l'exercice, aucun projet n'a été considéré comme non-actif.

NETTE ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE : MONTANT DES PRISES DE COMMANDES DE 6,3 M€, EN CROISSANCE DE 38% PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2021-2022, Agripower enregistre une prise de commandes record pour un premier semestre, à 6,3 M€, en croissance de 38% par rapport à la première moitié de l'exercice 2020-2021. En six mois, la Société a signé 15 nouveaux projets (dont 14 unités de méthanisation individuelles et 1 unité d'envergure en collectif) avec un montant global cumulé de prise de commandes représentant 82% des prises de commandes de l'ensemble de l'exercice précédent.

Avec 14 contrats signés sur ce semestre pour des projets de méthanisation individuelle, Agripower récolte les premiers fruits de l'enrichissement de son offre et des investissements commerciaux réalisés sur l'exercice 2020-2021. L'offre de méthanisation « par voie sèche », lancée en juin 2021, rencontre un franc succès avec 5 unités en commande au 31 décembre 2021. De même, la toute nouvelle offre de co-exploitation (cf. [communiqué du 8 mars 2022](#)), développée au sein de la filiale Agripower Partner, s'avère être un véritable atout dans la commercialisation des unités individuelles avec 5 unités signées et un nombre important de dossiers en négociation.

Concernant les unités collectives, l'activité commerciale reste très porteuse avec de nombreux projets à l'étude. La Société a notamment conclu un contrat pour une unité d'envergure, près d'Angers, pour un groupe leader dans la transformation de viande de bœuf ayant l'obligation réglementaire⁵ de recycler et de valoriser ses biodéchets par méthanisation ou par compostage. Ce projet, d'une grande technicité, prévoit notamment l'utilisation, dans le process de transformation de viande de bœuf, du CO₂ contenu dans le biogaz et obtenu après la phase d'extraction du biométhane. Ainsi la majorité du biogaz, issu de la méthanisation, sera recyclé et valorisé localement.

Au 31 décembre 2021, la Société disposait ainsi d'un carnet de commandes de 28,4 M€⁶, en croissance de 11% par rapport au 30 juin 2021, à réaliser d'ici fin 2023, soit plus de 3 fois le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé.

CONFIANCE RÉITÉRÉE DANS LA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE RENTABLE

Idéalement positionnée sur un marché dont l'essor est porté par une forte incitation économique et politique dans le domaine de la transition énergétique, Agripower dispose de belles perspectives de développement et de rentabilité.

À court terme, Agripower œuvre aujourd'hui à amplifier la dynamique commerciale porteuse des derniers mois avec la déclinaison opérationnelle de sa stratégie de croissance ambitieuse, autour de ses nouvelles offres, d'un modèle d'intégrateur « Ensemblier » et d'une expansion géographique réussie en France mais également dans les pays limitrophes sous équipés en méthanisation individuelle.

La Société est confiante dans sa capacité à accroître son carnet de commandes sur l'exercice 2021-2022.

En mars 2022, Agripower Partner a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de son offre de co-exploitation, comprenant notamment le financement des installations et une offre de service intégrée. La société, filiale d'Agripower France, a reçu le soutien de BPI France pour le déploiement de son offre financière qui vise à faciliter l'acquisition des unités de méthanisation individuelles à la ferme. Le financement de BPI France, au travers d'un prêt vert⁷ pour un montant de 3M€ (sur une durée de 5 ans avec un différé de 2 ans) constitue une première étape dans la mise en œuvre du modèle financier d'Agripower Partner.

⁵ Loi de transition énergétique 2015-992 du 17 août 2015 applicable dès le 1^{er} janvier 2024 à toutes les entreprises qui génèrent des Biodéchets de Sous-Produits Animaux (SPAN C3)

⁶ Sur la base des projets signés actifs au 31 décembre 2021

⁷ Prêt BPI France dédié aux PME et ETI indépendantes souhaitant financer un programme de transition écologique et énergétique

Dans une optique de déploiement à grande échelle de sa solution, Agripower Partner œuvre actuellement à la constitution d'un pool bancaire complémentaire visant à accroître et optimiser ses capacités d'action financières.

Le management d'Agripower est confiant dans les effets vertueux de cette stratégie à moyen terme et réitère ainsi son objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 40 M€ en 2024 et de devenir l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique en France.

Prochain communiqué :

Chiffre d'affaires 2021/2022 – 15 septembre 2022

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients sur la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec 77 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2020-2021, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 8,4 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Olivier Lambert
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 33

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34